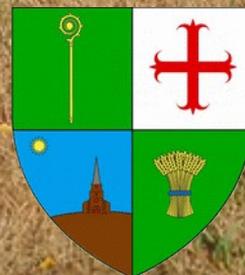


Bulletin Municipal



INFORMATIONS MUNICIPALES

N°37 – Juillet 2014

LE MOT DU MAIRE



Le renouvellement du Conseil Municipal est effectif depuis fin mars 2014.

Pour l'instant, l'équipe en place pour 6 années de 2014 à 2020 est occupée au suivi des travaux engagés par la précédente mandature :

- Rénovation de la mairie avec extension.
- Aménagement de la place de la mairie.
- Création d'un circuit autour du calvaire et aménagement d'un arrêt de bus.
- Création d'une desserte piétonnière jusqu'à l'entrée de l'école Ste Thérèse.

Tous ces travaux vont être réceptionnés fin août, afin que tout soit prêt pour la rentrée de début septembre.

Le réaménagement dans les nouveaux locaux mairie, poste, médiathèque, prévus pour le 8 Septembre 2014 .

Domaine de St DONAT

La vente du Manoir et des terres agricoles pour une surface de 37 ha 51 ares 49 ca à la SCEA TEXIER à été signée le 22 mai 2014.

Recensement de la population

Le résultat du recensement 2014 a été positif par rapport à 2009 où nous avons déjà gagné quelques Nicolasiens et Nicolasiennes. Le résultat officiel sera transmis par l'INSEE en fin d'année.

Lotissement du STADE

Lotissement viabilisé : eau potable, eaux pluviales, réseau électrique, téléphone, raccordement au tout à l'égout, ADSL, accès arborés.

Nous avons fixé précédemment le prix à 22€ le m² TTC. Lors de la réunion du Conseil Municipal de la nouvelle mandature, en Juin, nous avons décidé à l'unanimité de faire une offre promotionnelle à **15€ le m² TTC** jusqu'au 31 décembre 2014 sur les lots disponibles. **Avis aux amateurs !**

ZAC DES PATIS

Avis aux industriels, artisans et commerçants : sur les 6 ha il reste à ce jour 3.5 ha disponibles. La surface est modulable en fonction de l'intéressé.

La Madone des Motards traverse cette année notre commune le vendredi 15 août aux alentours de 14 heures 30. Arrivant de Tréal, elle rejoindra la route départementale D8A à la Sapinière et prendra la direction de St Nicolas du Tertre. Elle traversera le bourg, la Vallée, la Châtaigneraie pour repartir vers Carentoir pour terminer le circuit.

La Vie de la Commune c'est également les associations. Beaucoup d'entre elles se mobilisent ardemment et les bénévoles consacrent du temps et de l'énergie, contribuant ainsi à l'animation de la Commune.

Tous les membres du Conseil Municipal, les membres du CCAS, le personnel communal et les personnes âgées de 70 ans et plus sont invitées au repas le Dimanche 30 Novembre 2014 à 12 h 30 à la salle communale.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne période estivale ainsi qu'une bonne reprise. Bon vent aux Associations pour leurs manifestations tout au long du 2^{ème} semestre 2014.

Jean-Claude RIALLIN

NAISSANCES

Melwenn MARIE

1, le Clos Neuf

Le 4 mars à Rennes

Fille de Mickaël MARIE et Chrystel ARON

Evan GUIHO

7, rue du Gros Chêne

Le 22 mai à Ploërmel

Fils de Anthony et Marylène GUIHO

Antonin GUILLEMOT

2, les Rues de Bas

Le 13 juillet à Redon

Fils de Ludwig GUILLEMOT et Caroline HUOT

Félicitations aux heureux parents

DECES

Mr DUBOIS Joseph - 91 ans

Le 23 juillet à son domicile

Sincères condoléances à la famille

L'urbanisme du 1^{er} semestre 2014

Permis de construire accordés:

- EARL ST NICOLAS
Les Friches Construction serres agricoles

Déclarations préalables accordées :

- KENNEDY Mickael
12, Quilvin Création d'une fenêtre

- PERRAULT Stéphane
4, rue de la Forge Garage

- CHAMPIGNY Valentin
5, la Noë Modification et changement des ouvertures

Les délibérations du 1^{er} semestre 2014

Conseil Municipal du 21 janvier

Subventions aux associations 2014.
Convention école Ste-Thérèse 2014.
Subvention voyage éducatif 2014.
Achat de terrain Coismeu - GUIBLIN.
Longère boulangerie : avenant en moins-value
lot cloisons alimentaires
Syndicat Intercommunal des transports
scolaires : modification des statuts.
Convention de partenariat avec la Banque
Alimentaire.
Convention de partenariat avec les CCAS de
Malestroit et Sérent

Conseil Municipal du 18 février :

Place de la mairie : autorisation de sortie
donnée à Mme Perrochais Anne.
Approbation des comptes administratifs et des
comptes de gestion 2013 : commune,
assainissement et lotissement du stade.
Désignation d'un référent communal pour les
animations à destination des personnes âgées
isolées : Mme MONNERAYE Andrée.
Domaine de St-Donat : promesse unilatérale de
vente bâti avec la SAFER.
Fixation des tarifs de vente de bois à couper.

Conseil Municipal du 18 mars

Maintien des taux d'imposition pour 2014.
Affectation des résultats de fonctionnement
2013 : budgets commune et assainissement.
Vote des budgets primitifs 2014 : commune,
assainissement et lotissement du stade.
Entretien chemin la Landelle : convention avec
la commune de Carentoir.
Convention avec l'ADMR : participation fixée à
1.50 €/an/habitant.
Lotissement du stade : prorogation de l'emprunt
relais à court terme pour 2 ans.
Renouvellement annuel de la ligne de trésorerie
avec le Crédit Agricole.

Conseil Municipal du 29 mars

Élection du maire.
Création des 3 postes d'adjoints.
Élection des adjoints.

Conseil Municipal du 8 avril

Élection des délégués communaux.
Constitution des commissions communales.
Fixation de l'indemnité du maire.
Fixation des indemnités des adjoints et des compétences de chacun.
Délégation de fonction et de signature au 1^{er} adjoint.
Constitution du Centre Communal d'Action Sociale.
Budget commune : décision modificative n°1
Fixation de l'indemnité du comptable du Trésor.

Conseil Municipal du 13 mai

Domaine de St-Donat : vente des terres agricoles.
Domaine de St-Donat : vente de la propriété bâtie.
Extension et réfection mairie : avenant en moins value lot plafonds suspendus.
CCVOL : modification des statuts : transfert de la compétence relative aux réseaux et services locaux de communications électroniques.
Location parcelle AB239 à Mr PLANTARD Patrick pour l'année 2014.
Domaine de St-Donat : location de chasse saison 2014-2015.
Commissions communautaires : désignation des membres.
Budget assainissement : décision modificative n°1.
Budget commune : décision modificative n°2.

Conseil Municipal du 17 juin

Désignation d'un correspondant défense :
Mr Jean HERCOUET.
Désignation délégués Pas à Pas :
Mr Léandre DANION et Mme Katia GERMANY.
Commission Intercommunale des Impôts Directs : 4 commissaires proposés.
Commission Communale des Impôts Directs : 24 commissaires proposés.
Attribution du marché de voirie 2014 : entreprise DUBOIS Stéphane.
Budget commune : décision modificative n°3.
Extension et réfection mairie : avenant en moins-value lot sols durs.
Extension et réfection mairie : avenant en plus-value lot électricité.
Projet de vente des logements UES Menhir situés 1 et 3 rue du tertre.

Commissions communales : vos référents

Le conseil municipal a procédé à la constitution des commissions communales. Vous trouverez ci-dessous la liste des membres désignés pour chacune d'elles, qui seront vos référents directs en cas de besoin.

Commission finances

RIALLIN Jean-Claude - HERCOUET Jean - BEAUDOUX Vincent - MONNERAYE Andrée

-

Commission voirie-espaces verts

RIALLIN Jean-Claude - HERCOUET Jean - DUBOIS Jean-Paul - BEAUDOUX Vincent - DANION Léandre - GERMANY Katia

Commission travaux

RIALLIN Jean-Claude - HERCOUET Jean.

Commission Communication

HERCOUET Jean - TEXIER-SERAZIN Josette - BEAUDOUX Vincent - HOUEIX Josiane - GERMANY Katia

Commission culture-loisirs-lien associatif

TEXIER-SERAZIN Josette - MONNERAYE Andrée - GERMANY Katia

Commission logement

RIALLIN Jean-Claude - HERCOUET Jean - MONNERAYE Andrée

Commission d'appel d'offres

Membres titulaires :

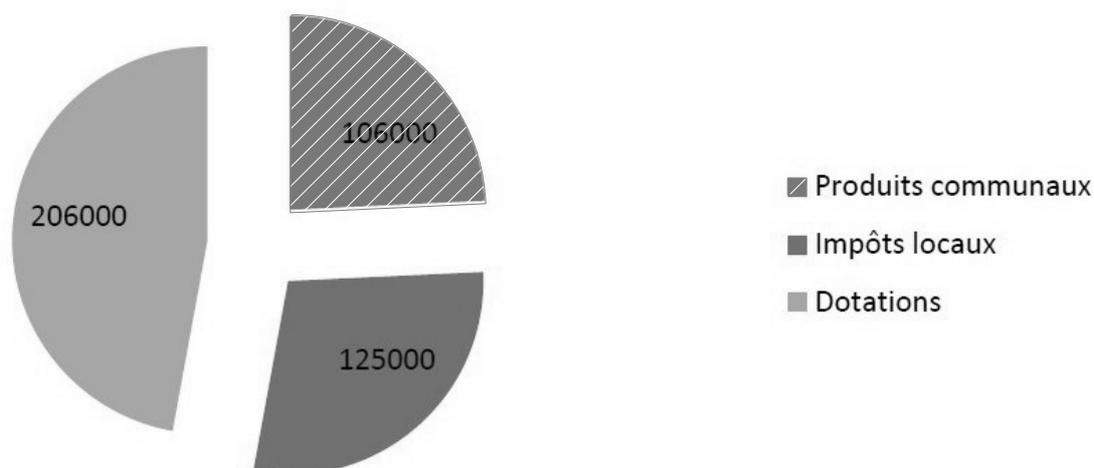
RIALLIN Jean-Claude - HERCOUET Jean - TEXIER-SERAZIN Josette - DUBOIS Jean-Paul

Membres suppléants :

BEAUDOUX Vincent - GERMANY Katia - CAVALON Françoise

Un point financier sur les recettes fin 2013

Répartition des ressources de fonctionnement



14 Logements locatifs		
Capital dû	Annuité (capital et intérêts)	Recettes annuelles (locations)
694 000 €	55 600 €	65 600 €

Salle polyvalente		
Capital dû	Annuité (capital et intérêts)	Recettes annuelles (locations)
0 €	0 €	4 700 €

Halles de la Guette		
Capital dû	Annuité (capital et intérêts)	Recettes annuelles (locations)
0 €	0 €	1 800 €

Pour information, la commune a dégagé fin 2013 un excédent de fonctionnement de 163 000€ qui a été entièrement affecté au financement des dépenses d'investissement 2014.

NOUVEAU ! La commune met en place un site internet

Adresse : www.saint-nicolas-du-tertre-mairie-wix.com

La première page du site est à l'arrière de votre bulletin municipal

N'hésitez pas à communiquer l'adresse et à en parler autour de vous.

Celui-ci est une première ébauche. Le site définitif est en cours d'élaboration et devrait être mis en service début 2015.

Les propositions d'articles ou de rubriques sont les bienvenues.

Bulletin d'informations par mail

Si vous souhaitez recevoir le bulletin semestriel d'informations municipales par mail, il vous suffit de vous inscrire en mairie en appelant au 02.97.93.71.57 ou en envoyant un message à l'adresse suivante : mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr.

Le bulletin vous sera transmis dès parution et vous contribuerez ainsi à l'économie de papier engagée par la municipalité.

Un MERCI à un généreux donateur

Un grand merci à un généreux donateur qui souhaite rester anonyme pour un don de 1000€ à nos écoles (500€ pour l'école de St Nicolas et 500€ pour l'école de Tréal).

La municipalité souhaite vivement remercier ce geste généreux. Cette somme viendra renforcer les différentes actions auprès des enfants.

Site internet de l'Office de Tourisme

Voici les coordonnées du site de l'Office de tourisme : www.tourisme.ccvol.com :

Vous y trouverez l'ensemble des manifestations organisées sur le territoire communal et intercommunal.

Les projets en cours

Extension et réfection mairie

L'emménagement est prévu le 8 septembre. L'inauguration officielle se tiendra d'ici la fin d'année.

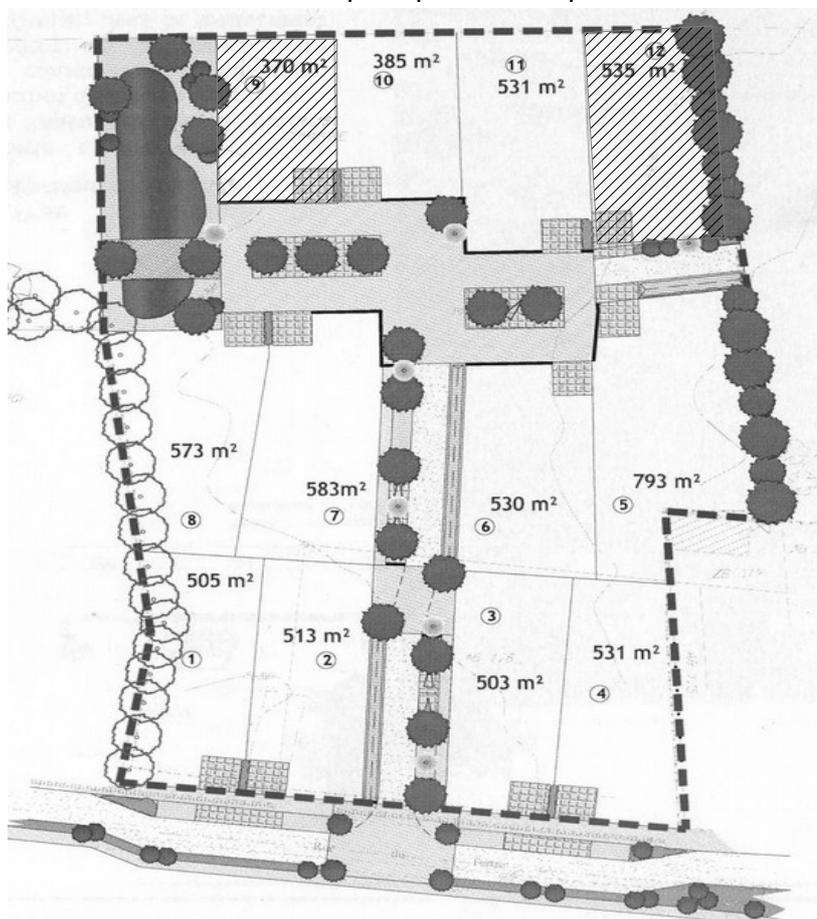
Un MERCI à Joseph DANION qui a fait don à la commune du pâlis posé sur le parvis de la mairie.

Lotissement du stade

Le conseil municipal a décidé la baisse du prix de vente jusqu'au 31 décembre 2014 :

soit 15 € le m².

Deux lots sont réservés.



Longère de la boulangerie

Les locaux seront disponibles à la location à partir de septembre :

- 3 bureaux
- 1 local commercial

Si vous êtes intéressé ou connaissez une personne susceptible de l'être, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Carte d'identité

Il est prudent de prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour son obtention si l'ensemble des documents exigés par les services de l'Etat est réuni lors de la demande.

Liste des pièces à fournir :

- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois pour une première demande ou si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans.
- Deux photographies récentes et identiques conformes à la norme.
- Justificatif de domicile original et récent (facture électricité, eau ou téléphone fixe, avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus...)
- L'ancienne carte d'identité sécurisée ou un document avec photo.

- Pour les mineurs :
- pièce d'identité du parent accompagnant
 - Livret de famille

En cas de non présentation de l'ancienne carte sécurisée, un timbre fiscal à 25€ est exigé ainsi qu'une déclaration de perte ou de vol.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans concerne :

- Les nouvelles cartes délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION ! Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures.

Si votre carte a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Passeport biométrique

Les demandes ne peuvent être formulées que dans les mairies équipées d'une station d'enregistrement, dont Malestroit et sur rendez-vous.

Service national – Parcours de citoyenneté

Tous les jeunes français et Françaises (ou leur tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Il leur sera établi une attestation de recensement. Cette démarche déclenche également leur inscription sur la liste électorale.

Entre 18 et 25 ans, ils seront invités à effectuer la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). A l'issue de cette journée, un certificat de préparation leur sera remis.

Repas du CCAS

Il se tiendra à la salle polyvalente le dimanche 30 novembre.

Permanence Assistante sociale

Mme Nathalie CRESPIN, assistante sociale, assure des permanences sur rendez-vous le vendredi matin de 9h à 12h au centre médico-social de Malestroit. (6 rue Notre-Dame).
Tél : 02.97.75.18.88

Permanence transport scolaire 2014-2015

Afin de gagner en efficacité et éviter des déplacements, le SITS a décidé de regrouper ses permanences annuelles de rentrée.

En conséquence, les familles domiciliées sur le territoire communal devront se rendre à la permanence organisée à **la Mairie de Ruffiac** le :

Lundi 25 Aout 2014

9h00 à 12h00

et

13h30/16h30

Décès d'un de vos proches

Pour une meilleure organisation au niveau communal lors d'obsèques d'un de vos proches à SAINT NICOLAS, il vous est demandé :

- De vous renseigner auprès des pompes funèbres de votre choix si le transfert du corps du défunt est assuré par leurs services après la cérémonie religieuse de l'Eglise vers le cimetière.
- Si ce service n'est pas assuré ou si vous l'avez choisi, un chariot peut être mis à votre disposition, merci dans ce cas de vous adresser auprès du secrétariat de la mairie tel : 02-97-93-71-57 ou auprès de Gilbert MONNERAYE (employé communal) au : 06-10-66-77-39 ou auprès de Louis-Etienne GUILLEMOT au : 02-97-93-71-25

C'est un service qui est **gracieusement** mis à votre disposition mais qui nécessite une certaine organisation et qui peut éviter de nombreux appels téléphoniques et de multiples dérangements des uns et des autres.

Merci aussi, par respect pour nos morts, de veiller à la propreté des tombes toute l'année et de jeter fleurs fanées et objets divers; Des containers sont à votre disposition dans le cimetière,

Merci de votre compréhension

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vidange des dispositifs d'assainissement :

Depuis 2009, une nouvelle réglementation est en vigueur concernant les vidanges des dispositifs d'assainissement non collectif. **Elles doivent obligatoirement être effectuées par une entreprise agréée par le Préfet du Morbihan. Les bordereaux de suivis de déchets délivrés par le vidangeur sont à fournir au Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CCVOL lors des contrôles.**

Le prix de la prestation de vidange comprend aussi le coût de traitement des boues en station d'épuration. **Les vidanges s'effectuent lorsque la fosse est remplie à 50 % en boue, ou 30 % pour les systèmes type microstation (se référer aux notices constructeurs).**

La liste des entreprises agréées est disponible à la CCVOL, en mairie et également sur le site Internet de la DDTM du Morbihan*. **Tout particulier, agriculteur, ou entreprise ne figurant pas sur cette liste n'est pas autorisé à effectuer une vidange.**

*<http://www.morbihan.gouv.fr/Media/Files/Liste3/%28language%29/fre-FR>

Opération de réhabilitation des assainissements non collectifs à risque subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne :

Cette démarche est ouverte aux **propriétaires d'assainissement non collectif classés à risque sanitaire ou environnemental**. Elle a pour but de les aider à réhabiliter ces installations en apportant une **aide financière de 50 % du montant des travaux et de l'étude de sol et de filière**, avec un plafond de travaux de 8 000 € TTC.

Cette aide est conditionnée à la **signature de conventions d'étude et de travaux avec la CCVOL** afin de respecter **les critères d'éligibilité imposés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne**.

Pour plus d'information, veuillez contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCVOL par téléphone au 02.97.75.26.96 ou par mail à spanc2@ccvol.com.

Site interministériel sur l'assainissement non collectif :

Un site internet d'information sur l'assainissement non collectif a été mis en place par l'Etat*. **Il regroupe l'ensemble des réglementations applicables, des filières de traitement agréées, ainsi que les droits et obligations des usagers** soumis aux contrôles effectués par les SPANC. Il est à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités.

Un guide d'aide au choix de sa filière d'assainissement y est disponible**, et contient l'ensemble des questions à se poser avant de débiter tout projet.

(* <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>)

Le Mot des Associations

L'Eternel Printemps

Nous sommes arrivés au deuxième semestre, faire le bilan du premier n'est pas difficile.

Après la galette des rois du 9 janvier, nous avons toujours la réunion mensuelle avec de moins en moins de monde.

Le 12 juin notre repas d'inter-club a été une réussite avec une assemblée nombreuse, malgré une quinzaine de personnes manquantes de Saint Nicolas.

Le voyage avec le club de St Martin le 27 juin, le temps a été clément et nous avons pu déguster « les galettes de Pon Aven ».

La fête du club est le dimanche 14 septembre avec la réunion mensuelle le jeudi 11 septembre pour la préparation.

Le deuxième repas est fixé au jeudi 16 octobre à la salle.



Dans l'attente Bonnes Vacances à tous

Le bureau

Arts & Loisirs

Bientôt l'été sera fini, les associations vont reprendre vie et les bonnes résolutions aussi alors voici quelques idées.

Les cyclos

Vous aimez faire du vélo, seul c'est pas drôle alors venez rejoindre les cyclos tous les dimanches matins.

Contacteur : Philippe Monnerais au 02 97 93 71 14

L'art floral

Epater vos copines avec une belle composition. Les cours d'Art Floral débute mi-octobre.

Contacteur : Corinne Bayon au 02 97 93 77 83

La gym

Envie d'entretenir son corps mais pas seule, venez nous rejoindre tous les mercredis soirs.

Contacteur : Josiane Hercouët au 02 97 93 73 10

Merci à tous les adhérents d'être toujours fidèles et Bonnes Vacances

La présidente

Anciens Combattants et Soldats de France



Le 8 mai, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées au monument aux morts pour un instant de recueillement, un succès patriotique pour notre petite commune. Un vin d'honneur était offert par la municipalité. Un repas au Saint Nicolas clôtura la journée.

Le 10 mai à Pontivy, congrès des présidents et adhérents. Saint Nicolas était représenté par quatre personnes.

Du 19 au 24 juin à Lourdes. Pèlerinage des anciens combattants et toutes générations confondues. Cela nous permet de dialoguer et d'échanger avec toutes personnes venues des quatre coins de France. Une semaine très enrichissante, que de bons souvenirs.



Drapeaux du secteur de Guer à La Gacilly

Le 18 octobre à Malestroit, rassemblement du secteur de Ploërmel et repas annuel.

Le 11 novembre cérémonie au monument aux morts, venez nombreux un devoir de mémoire envers nos aînés pour marquer le centième anniversaire du début de la grande guerre.

Bonnes Vacances à Tous

Le président

Étoile Sportive



SAISON 2014



L'assemblée générale du 25 Mai a clôturé notre saison 2013/2014.

- ⇒ Nous finissons au milieu du classement soit 7^{ème} sur 12
- ⇒ Pas de changement au niveau du bureau. Il a été reconduit à l'identique.



Une journée peinture a été organisée le samedi 7 juin. Malgré un temps incertain, nous avons repeint les mains courantes ainsi que les 2 buts avec la collaboration des dirigeants et de certains joueurs.

- ⇒ Nouveau groupe pour la saison 2014/2015 :

GROUPE K

ST NICOLAS DU TERTRE

E.S.R.M.

TREAL

PLEUCADEUC 2

CARENTOIR 2

ST MARTIN /OUST 2

MISSIRIAC 2

LES FOUGERETS 2

LA CLAIE

GLENAC

ST GONGARD 2

COURNON

Les entrainements reprendront à partir du lundi 4 août.

N'hésitez pas à venir encourager notre unique équipe de foot les dimanches.

Notez également sur vos agendas le traditionnel « Moules Frites » qui se déroulera en fin d'année.

Bonnes vacances à tous.

Le Bureau

La Société de Pêche

La Société de Pêche de Saint Nicolas du Tertre a organisé le 14 juillet dernier un concours de pêche individuel à l'étang de la Guette.

Il a été constaté que les poissons étaient petits et en très grand nombre avec quelques jolis spécimens. Ils sont tous repartis vivants dans le plan d'eau après la compétition tel précisé sur la charte officielle de la fédération française de pêche auquel cette compétition officielle avait été promue avec les départements des 19 participants pour 2014 et tout en souhaitant faire le plein à 40 pêcheurs en 2015.

Voici les résultats pour les 6 premiers :

	Prénom NOM	cd	Poids
1	Mickael ORHAN	35	6760
2	Thierry THEAUDIN	35	4420
3	Olivier MAINGUY	35	3660
4	Philippe GAUTIER	35	3320
5	Bruno DELANOE	56	3180
6	Patrick BOUGET	35	3120

Suite à cette journée peu fréquentée par le public mais très appréciée par les pêcheurs tant par l'organisation que par le site, il a été décidé de reconduire cette manifestation l'année prochaine à la même date c'est-à-dire le 14 Juillet 2015.

Les membres du bureau vous souhaitent à tous et à toutes d'agréables vacances.



Le bureau

Ligue contre le cancer

Les 12 et 13 avril dernier, les Nicolasiens étaient fidèles au rendez-vous pour acheter les bouquets de tulipes... Cette année encore vous avez fait preuve d'une grande générosité. Nous avons récolté la somme de 738 € (470 € en 2013),

Des tulipes pour s'associer à la lutte contre le cancer



Chaque année, par ce geste vous êtes solidaires des malades et vous contribuez au programme de recherche piloté par la ligue "les cartes d'identité des tumeurs" pour mieux cibler les tumeurs.

Bien sûr, la ligue poursuit les missions que sont :

- L'aide aux personnes malades et à leurs proches
- La prévention, le dépistage et l'information

Vous pouvez consulter toutes les informations sur le site de la ligue.
Bravo et encore un grand MERCI à tous.

Vos représentantes de la ligue dans votre commune

Andrée MONNERAYE
Josette TEXIER-SERAZIN



Rétrospective sur les boulangers de Saint-Nicolas-du-Tertre

Merci à ceux qui ont réagi à notre dernier article sur la rétrospective des boulangers de Saint Nicolas pour nous apporter quelques précisions et modifications.

Marcel Ollivier (à présent décédé mais qui avait lu l'article) avait répondu : « Le four de Joseph Denoual, si je ne me trompe pas, date de 1934, je me souviens l'avoir vu construire et surtout chauffer la première fois avec du bois de corde. Joseph Denoual en était le propriétaire, mais la commune n'avait rien à y voir, pas même le permis de construire ». Bernard Cavalon confirme cette propriété privée du four qui n'excluait pas le fait que d'autres familles venaient y cuire leur pain.

Quelques modifications et compléments ont également été apportés sur la photo de mariage.



Photo de groupe du mariage d'Alexis Sérazin et Philomène Dubois le 14 mai 1935.

La photo est prise devant le magasin de Jean-Marie Dubois et Amélie Guillemot qui avaient élevé chez eux Philomène, la mariée, qui était orpheline.

- A1 **Jeanne Sérazin** tante du marié épouse de Mathurin Nicolas en ferme à Saint Donat
- A2 **Julien Réminiac** époux de Jeanne Soulaine, père de Jean Réminiac
- A3 **Arsène Nicolas** fils de Jeanne Sérazin et Mathurin Nicolas
- A4 **Jeanne Soulaine** épouse de Julien Réminiac, mère de Jean Réminiac, tante d'Alexis Sérazin
- A5 **Jean Baptiste Lépinaye** époux de Marie Louise Hercellin de la Rue aux filles, témoin au mariage
- A6 **Mathurine Soulaine** de la Vallée, épouse de Joseph Sérazin, maman du marié (son mari était mort à la guerre 14-18)
- A7 **Alexis Sérazin** fils unique, boulanger à Saint Nicolas
- A8 **Philomène Dubois** elle était orpheline, son père Grégoire Dubois était mort à la guerre, sa maman Marie Ange Ollivier mourut quand Philomène était toute jeune, elle fut donc élevée chez son oncle Jean Marie Dubois, père de Paul, Amélie, Yvonne.....
- A9 **Jean Marie Dubois** oncle de la mariée (père de Paul Dubois)
- A10 **Joseph Dubois (cara)** filleul de la mariée, fils de Clémentine Dubois et Joseph Dubois
- A11 **Amélie Guillemot** femme de Jean Marie Dubois
- A12 **Albert Dubois** frère de Paul, marié avec Annick Châtel de Ruffiac
- A13 **Paul Dubois**
- A14 **Grégoire Dubois** (frère de Paul et jumeau de Théophile)
- A15 **Jean Dubois** marié à Saint Martin
- B1 **Madeleine Nicolas** épouse Pédron fille de Jeanne Sérazin et Mathurin Nicolas
- B2 **Marcel Nicolas** fils de Jeanne Sérazin et Mathurin Nicolas
- B3 **Ernestine ou Odette Nicolas** (filles de Jeanne Sérazin et Mathurin Nicolas) ou **Henriette Réminiac** (sœur de Jean Réminiac de la Vallée)
- B4 **Marie Louise Hercelin** épouse de Jean Baptiste Lépinaye, mère de Victorine Lépinaye de la Rue aux filles (grand-mère d'Odile Viel épouse Chérel). Victorine était employée chez la famille Dubois Guillemot, c'est elle qui avait élevé tous les enfants
- B5 **Amélie Dubois** épouse de Claude Morin (sœur de Paul)
- B6 **Alexis Beaudoux** frère de Pascal
- B7 **Yvonne Dubois** épouse Paitier de Ruffiac (sœur de Paul)
- B8 **Jean Le Blay** (père de Alphonsine, Philomène et Rose Le Blay), il fut maire de Ruffiac
- B9 **Clémentine Dubois** (sœur de Paul)
- B10 **Louis Cavalon** (père de Bernard Cavalon), époux de Célestine Ollivier, grand-oncle par alliance de la mariée et témoin au mariage
- B11 **Théophile Dubois** (frère de Paul et jumeau de Grégoire) époux de Annick Faruel, commerçant à Saint Nicolas
- B12 **Philomène Le Blay** épouse Faruel (sœur de Rose et Alphonsine)
- C1
- C2 **Joseph Nicolas** ? fils de Jeanne Sérazin et Mathurin Nicolas
- C3
- C4 **Victorine Lépinaye** employée chez Jean Marie Dubois et Amélie Guillemot (maman de Odile Chérel)
- C5 **Philomène Beaudoux** épouse Priou, sœur de Pascal
- C6 **René Morin** époux de Ernestine Nicolas (tenaient un bar tabac à Locmiquilic)
- C7 **Ernestine Nicolas** épouse de René Morin, originaire de Saint Donat, (serait actuellement centenaire ou presque...)
- C8 **Marcel Beaudoux** frère de Pascal
- C9 **Laurence Sérazin** épouse de François Moureau
- C10 **François Moureau** (minotier à Ploërmel) époux de Laurence Sérazin
- C11 **Rose Le Blay** (sœur de Alphonsine : Madame Ricaud qui fut factrice à Saint Nicolas après le décès de son mari), Le père de Rose et d'Alphonsine était maire de Ruffiac
- C12 **Jean Gérard** époux de Rose Le Blay
- C13 **Pascal Beaudoux** (père de Bruno)

Les soldats de la guerre 14-18

Nous avons par ailleurs commencé notre travail de recherche sur la guerre 14-18 mais sommes persuadés que nous pourrions aller plus loin avec votre concours. Voici à titre d'exemple ce que nous avons collecté sur un soldat mort au combat mais nous sommes encore sans aucune trace de certains. N'hésitez pas à nous donner les quelques témoignages dont vous vous souvenez, même s'ils vous paraissent minimes car ils peuvent être le complément d'autres informations. Merci à l'avance pour votre collaboration.

Mathurin MORIN

né le 17 décembre 1884 à Saint Martin sur Oust

Fils de Jean Marie Morin et Anne Marie Couéro cultivateurs qui vinrent s'installer à Sainte Elisabeth (Grisan)

Marié le 8 juin 1913 à Marie Perrine Julienne Jagoury (fille de Julien Jagoury et Jeanne Rivière de Ville Neuve)

mobilisé à Vannes, grade : soldat, unité : 264 ème régiment d'infanterie

matricule de recrutement : 021644, matricule au corps : 2087, classe 1904

mort pour la France le 29 septembre 1918 à Sommepey dans la Marne

sépulture à la Nécropole Nationale de Sommepey-Tahure dans la Marne, tombe individuelle n°186.

Mathurin avait 2 fils, René né le 20 avril 1914 et André né le 5 avril 1918 (Il avait à peine 6 mois au décès de son père).

Mathurin avait 2 frères et une sœur, ses deux frères ainsi que son beau-frère avaient également été mobilisés pour la guerre mais en sont revenus. Son frère Joseph eut 6 enfants, 2 avant la guerre et 4 après.

C'était le père d'Etienne Morin de la Bridelaie. Etienne se souvient avoir entendu plusieurs fois son père témoigner qu'il était sur le même champ de bataille que son frère Mathurin et qu'il l'avait vu mourir à ses pieds ce 29 septembre 1918.

Nous n'avons pas retrouvé de photo de Mathurin Morin mais serait-il un de ces 3 soldats non identifiés ? (photos retrouvées chez sa belle-soeur Reine Jagoury de Ville Neuve) ?

Voir les photos page suivante.



Et pour continuer dans les photos...

Photo de mariage de François-Marie Hercelin et Jeanne-Marie Royer le 10 juillet 1927

Photo prise devant l'écurie de la Ville de Bas avec la maison d'habitation.

Les témoins étaient Julien Monneray cultivateur de 28 ans et Hyacinthe Noël cultivateur de 22 ans



- A1 **Emilienne Thomas** épouse Guiny de Quilvin
A2 **Marcel Maillard** de la Ville de Bas (frère de Antoinette Maillard épouse Labbé)
A3 **Aline Souchet ou Odette Fontaine** ?
A4 **Aline Souchet ou Odette Fontaine** ?
A5 **Marie Ricaud** veuve Renaud de la Châtaigneraie
A6 **Mariange Le Breton** ? Épouse Souchet mère de Michel Souchet
A7 **Geneviève Souchet ou Hélène Souchet**
A8 **Geneviève Souchet ou Hélène Souchet** Elles étaient les deux sœurs aînées d'Albert Souchet de la Ruadaie. Elles furent orphelines lorsque leur maman accoucha d'Albert et Aline, leur papa était paralysé
A9 **Hélène Ricaud** épouse de Jean Réminiac de la Vallée
B1 ?
B2 **Marie Louise Hercelin** épouse de Jean Baptiste Lépinaye, de la Rue aux Filles
B3**Poirier** de la Ville David en Tréal
B4**Houeix** épouse Poirier (tante de la mariée)

- B7 **François Hercelin** de la Ville de Bas
 B8 **Jeanne Royer** née au Plessis en Tréal
 B9 **Pierre Royer** (le frère de la mariée)
 B10 **Rose Houeix** épouse Royer du Plessis en Tréal (mère de la mariée)
 B11 **Albert Frapsauce** ? (frère de Léonie Frapsauce épouse Cavalon)
 B12 **Léonie Lépinaye** épouse Sérazin, du Pont Bily, maman d'Hilaire Sérazin
 B13 ?
 B14 **Jeanne Fontaine** épouse Labbé, la grand-mère d'Albert Fontaine
 B15 **Baptiste Fontaine** (frère d'Albert Fontaine)
 C1 **Mathurin Danion** ? Époux de Jeanne Vigeon de la Vallée
 C2 **Jeanne Souchet** de la Ruaudaie (sœur de Jean Louis Souchet)
 C3 ?
 C4 **Jeanne Saloux** qui habitait le bourg de Saint Nicolas
 C5 **Jeanne Vigeon** épouse Danion de la Vallée
 C 6 **Jean Louis Souchet** de la Ruaudaie, le père de Bernard Souchet du Guélin
 C7 **Bernard Souchet** du Guélin
 C8 **Jean Joly** de la Ruaudaie (le père de Lucienne et Roger Joly)
 C9 **Roger Joly** (frère de Lucienne Joly)
 C10 **Bernadette Hercelin** épouse de Jean Louis Souchet (sœur du marié)
 C11 **Anne Marie Hercelin** épouse de Jean Joly, mère de Lucienne Joly, sœur du marié
 C12 **Lucienne Joly** de la Ruaudaie
 C13 **Françoise Hercelin** épouse Frapsauce (sœur du marié)
 C14 **Léonie Frapsauce** épouse Cavalon du Bois Fleury
 C15 ?
 C16 **Jeanne Houeix**, tante de la mariée, célibataire, « bonne de curé » à Malansac qui habitait les rues de Bas
 C17 **Jeanne Renaud** épouse Monneraye de la Porte (tante d'Eliane Bouédo)
 C18 **Julien Monneraye** époux de Jeanne Renaud
 C19 **Marie Ange Masson** épouse Plantard (grand-mère de Philippe Plantard)
 C20 ?
 C21 **Jeanne Joly**, épouse Ricaud (la maman d'Hélène Ricaud : A9)
 D1 **Ernestine Masson** épouse Hercelin (la mère du soldat nicolasien disparu en Algérie)
 D2 ?
 D3 ?
 D4 **Jean Baptiste Guiblin** du Bot
 D5 ?
 D6 **Marie Joseph Renaud** épouse Labbé (belle-mère d'Antoinette Labbé)
 D7 **Jean Frapsauce** ? Père de Léonie Frapsauce épouse Cavalon
 D8 ?
 D9 ?
 D10 **Mélanie Guégan** épouse Colineaux qui habitait les Landiers
 D11 **Célestine Renaud** épouse Fontaine (maman de Albert Fontaine)
 D12 grand- mère **Le Cadre** « la supérieure » ?
 D13 **Marie Noël** épouse Le Breton, (mère de Marie Ange Le Breton, grand-mère de Michel Souchet)
 D14 ?
 D15 **Thérèse Ollivier** épouse Jutel de la Vallée
 D16 **Sophie Chédemois** épouse de Pierre Masson (la mère de Marie Ange Masson)

Nous attendons de l'aide pour les compléments d'identification ; où est le témoin Hyacinthe Noël ?

Revue de Presse

Saint-Nicolas-du-Tertre

Josiane Houeix en route pour un troisième mandat « Il faut prendre soin de ses racines »

On a retrouvé le village du Père Noël ! Il n'est pas en Finlande mais à Saint-Nicolas-du-Tertre. A la Ville-Daniel précisément, village investi par la famille Noël depuis des lustres. « Mon père y vit toujours. » C'est ici qu'est née Josiane Noël (devenue Houeix) il y a 47 ans. « Je voulais être infirmière. C'était mon rêve. » Du livre de contes au livre de comptes, Josiane a tourné la page : elle est devenue comptable. « J'ai reporté ce rêve sur ma fille qui vient de décrocher son diplôme. »

Après une expérience de secrétaire comptable au lycée professionnel de Saint-Armel à Ploërmel, Josiane Houeix entre chez "Yves Rocher". Elle y est toujours. « J'ai fait toutes les filiales du groupe. » La comptable peut tout compter, sauf ses heures ! « Mon travail et ma famille, c'est ce qui me



Josiane Houeix est aussi co-présidente du club de foot.

rend heureuse. » Sa fille (24 ans) et son fils (22 ans), « car-releur comme son père », n'ont plus besoin de maman à l'heure du goûter !

Libérée de ses obligations maternelles, la fille du Père Noël décide alors de faire cadeau de son temps à la commune. « Il faut prendre soin de ses racines », martèle l'infirmière qui sommeille dans la comptable !

« Racines ». Le mot est récurrent dans le discours de l'élue. « J'ai fait un premier mandat comme simple conseillère, puis le deuxième comme adjointe, en charge des finances, des affaires scolaires et sociales », explique la co-présidente du club de football. « J'ai un attachement pour ce club. Comme l'école, la boulangerie ou le bar, il contribue à faire vivre la commune. C'est un pou-

mon. Je n'ai jamais raté un seul match le dimanche. Mon fils est sur le terrain ! » Jamais deux sans trois. Josiane Houeix est déjà sur la ligne de départ des prochaines élections municipales. Il y a quelques mois, Jean-Claude Riallin, encore hésitant, pensait que sa grande argentine ferait une très bonne tête de liste... Au cas ou !

Finalement, le maire a encore envie de mouiller le maillot. Pour autant, « la parité chez nous est respectée : cinq femmes et six hommes. Alors que la loi ne nous l'impose pas, en tant que commune de 470 habitants. » A noter quand même que sur ces cinq femmes, deux ont décidé de ne pas se représenter. « Elle aimeraient continuer, mais la vie de famille est prioritaire. » Pas simple d'être au four et au moulin, à

l'Hôtel de Ville (si modeste soit-il !) et à la maison... en passant par le boulot. Les triathlètes du quotidien doivent parfois supprimer une épreuve pour ne pas tomber d'épuisement.

« Les femmes deviennent mère de plus en plus tard. Et avec des enfants en bas âge, je peux comprendre leur hésitation à s'engager. Surtout si le conjoint à une activité professionnelle intense et rémunératrice. »

« Concernant les deux autres femmes qui ont décidé de se représenter : l'une est retraitée et l'autre est en fin de carrière professionnelle : c'est plus simple. En ce qui me concerne, mes enfants sont grands ! Je peux aller en réunion le soir. Et ça revient souvent ! Au niveau communal comme au niveau communautaire... »

Saint-Nicolas-du-Tertre

Ouest France 4 Mars 2014

J.-C. Riallin présente « Les Nicolasiens acteurs de leur avenir »

Municipales 2014

Élu depuis 1983, Jean-Claude Riallin présente une liste ouverte pour les élections municipales. Maire depuis 1995, il est la tête de liste « Les Nicolasiens acteurs de leur avenir ».

La liste comprend treize candidats pour onze places. « Chacun peut rayer les noms qu'il souhaite, en cas de vote de la liste entière, les onze premiers noms seront pris en compte, explique Jean-Claude Riallin. Cinq femmes et huit hommes composent la liste d'une moyenne d'âge de 52 ans. Sept élus sortants se représentent auprès du maire. Notre motivation principale est de poursuivre les projets engagés les années passées avec les nouveaux élus. »

Les candidats

Jean-Claude Riallin (tête de liste), cadre retraité, 67 ans, maire sortant ; Vincent Beaudoux, étudiant, 21 ans ; Françoise Cavalon, technicienne d'élevage, 49 ans ; Eric Cavalon, enseignant BTS, 40 ans ; Léandre Danion, chef de chantier retraité, 62 ans, conseiller sortant ; Jean-Paul Dubois, agriculteur, 57 ans, adjoint sortant ;



De gauche à droite, au 1^{er} rang : Philippe Labbé, Eric Cavalon, Andrée Monneraye, Jean-Claude Riallin, Josiane Houeix, Jean-Paul Dubois, Josette Texier-Serazin. Au 2^e rang : Françoise Cavalon, Léandre Danion, Vincent Beaudoux, Katia Germany, Jean Hercouet. (Absent sur la photo : Dominique Monneraye.)

Katia Germany, technicienne informatique, 51 ans ; Jean Hercouet, retraité militaire, 56 ans, adjoint sortant ; Josiane Houeix, comptable,

46 ans, adjointe sortant ; Philippe Labbé, agent de maîtrise, 55 ans ; Andrée Monneraye, chef d'équipe retraité, 63 ans, conseiller sortant ;

Dominique Monneraye, agriculteur, 50 ans, conseiller sortant ; Josette Texier-Serazin, infirmière diplômée d'État, 56 ans, conseillère sortante.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Jean-Claude Riallin a été réélu maire



Jean-Claude Riallin (3^e en partant de la gauche), aux côtés de ses adjoints, Jean-Paul Dubois, Josette Texier-Serazin et Jean Hercouet (de g. à d.).



Municipales 2014

Jean-Claude Riallin, maire sortant de Saint-Nicolas, a été réélu à l'unanimité samedi matin, avec onze voix sur onze. Il repart pour un mandat de six ans avec trois adjoints. Jean Her-

couet a été élu 1^{er} adjoint avec onze voix sur onze ; Josette Texier Serazin deuxième adjointe avec sept voix sur onze ; et Jean-Paul Dubois troisième adjoint, avec six voix sur onze.

Infos du 5/03/2014

■ Saint-Nicolas-du-Tertre

Elections municipales 2014 La liste de J.-C. Riallin



Elu depuis 1983 au service de la commune, Jean-Claude Riallin se représente aux prochaines élections municipales.

Maire depuis 1995, il prend à nouveau la tête de la liste "les Nicolasiens, acteurs de leur Avenir". Le principe de la liste unique et ouverte est reconduit. 13 habitants sont candidats pour 11 places. 5 femmes et 7 hommes composent la liste dont la moyenne d'âge est de 52 ans.

Aux côtés du maire, sept élus sortants se représentent. « Notre motivation principale est de poursuivre les projets

engagés avec les nouveaux élus » cite le maire.

Les 13 membres de la liste « Les Nicolasiens acteurs de leur avenir » (présentés dans l'ordre de la photo)

1er rang de gauche à droite : Philippe Labbé, agent de maîtrise, 55 ans ; Eric Cavalon, enseignant BTS, 40 ans ; Andrée Monneraye, conseillère sortante, chef d'équipe retraitée, 63 ans ; Jean-Claude Riallin, maire sortant, cadre retraité, 67 ans ; Josiane Houeix, adjointe sortante, comptable,

46 ans ; Jean-Paul Dubois, adjoint sortant, agriculteur, 57 ans ; Josette Texier-Serazin, conseillère sortante, infirmière, 56 ans.

2e rang : Françoise Cavalon, technicienne d'élevage, 49 ans ; Léandre Danion, conseiller sortant, chef de chantier retraité, 62 ans ; Vincent Beaudoux, étudiant, 21 ans ; Jean Hercouët, adjoint sortant, retraité militaire, 56 ans ; Katia Germany, technicienne informatique, 51 ans.

Absent sur la photo : Dominique Monneraye, conseiller sortant, agriculteur, 50 ans.

Ouest-France

Vendredi 28 mars 2014

Saint-Nicolas-du-Tertre

Un carnaval fleuri pour les enfants



Les enfants de l'école Sainte-Thérèse de Saint-Nicolas ont défilé, vendredi, dans les rues pour célébrer le carnaval. Les enfants ont confectionné leurs déguisements sur le thème du jardin. Michel Loret a entièrement décoré le char, qui a conduit les enfants à travers les rues. Un lâcher de ballons a terminé le défilé.

Saint-Nicolas-du-Tertre Ouest France 13/05/14

400 motards rassemblés à l'étang de la Guette



Les membres de l'association Lor'n Breizh se démènent pour que l'organisation de ce rassemblement soit réussie.

La commune de Saint-Nicolas et ses alentours ont vécu un week-end bercé par le son permanent des allées et venues des motos venues des quatre coins de France. L'association Lor'n Breizh, située à La Thellaie, à Carentoir, a organisé pour la seconde année consécutive un rassemblement de motos de tous types confondus, à l'étang de Saint-Nicolas.

400 personnes de toutes généra-

tions et toutes les régions françaises ont participé à cette réunion accompagnées de leurs engins plus étonnants les uns que les autres. Ce rassemblement permet de partager les différentes cultures et de se retrouver afin de partager cette passion pour la moto. Trois jours de fête, où chacun plante sa tente autour de l'étang pour des retrouvailles toujours très attendues.

OUEST-FRANCE 8 juillet 2014

Saint-Nicolas-du-Tertre

Une chasse au trésor organisée à l'école



La société de chasse de Saint-Nicolas a participé à la chasse au trésor organisée pour les enfants de l'école maternelle. Les élèves ont passé la matinée à chercher le trésor à travers l'univers intrigant des pirates. Le capitaine Crochet les attendait pour leur remettre des petits cadeaux. Un pot de l'amitié a réuni les chasseurs, les bénévoles de l'école et quelques membres du conseil.

Rachat d'Alstom : l'offre surprise de Siemens

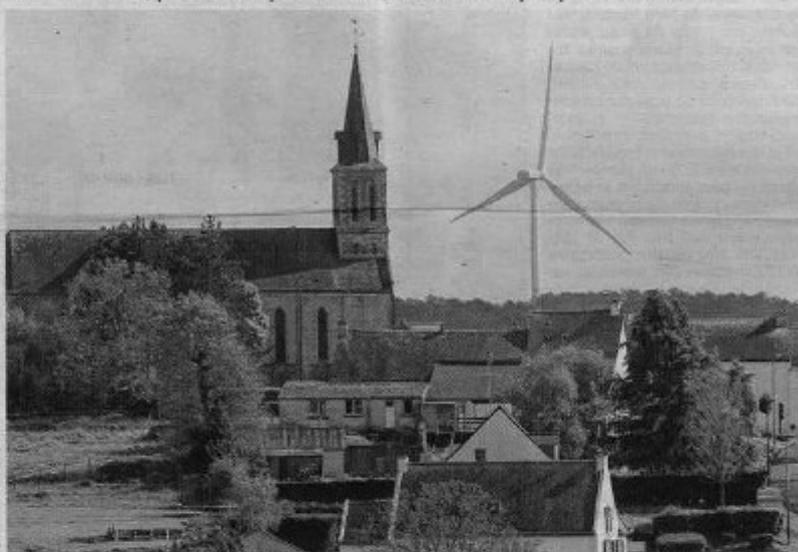
INDUSTRIE. Alors que l'américain General Electric lorgne le fleuron Alstom, une offre inattendue de Siemens, poussée par l'Etat, vient compliquer la donne.

NOUVEAU REBONDISSEMENT sur l'avenir d'Alstom. Quatre jours après la société américaine General Electric (GE), c'était au tour de l'allemande Siemens, hier, de montrer son intérêt pour ce fleuron de l'industrie française. « Une offre de Siemens se prépare », confirmait, hier soir, une source proche du dossier (contactée, la société germanique n'était pas joignable). L'offre porterait, comme pour GE, sur les activités du secteur de l'énergie d'Alstom, c'est-à-dire les équipements pour centrales thermiques, les lignes à haute tension ou encore les énergies renouvelables. La branche transport d'Alstom (son TGV, ses métros, ses trains) ne serait pas concernée. Aujourd'hui, le secteur énergie de ce géant français représente 70 % de l'activité du groupe, avec un chiffre d'affaires de 14 Mds€.

« On a fait passer le message en haut lieu pour qu'une solution nationale soit trouvée »

Patrick Maillot, de la CFDT

L'intérêt subit de Siemens pour Alstom intervient alors que les discussions entre GE et l'entreprise française se sont sacrément accélérées ces derniers jours. Jeffrey Immelt, le patron de GE, est attendu aujourd'hui à Paris pour s'entretenir avec les principaux dirigeants du groupe français. Par ailleurs, un conseil d'administration d'Alstom devrait se réunir cet après-midi. Enfin, le PDG américain devrait rencontrer — aujourd'hui toujours — le ministre de l'Économie, Arnaud Montebourg. « Dans ce dossier, le gouvernement sera particulièrement vigilant sur trois points : l'emploi, la



Saint-Nicolas-du-Tertre (Morbihan). La branche énergie d'Alstom, qui est à céder, comporte des activités dans les énergies renouvelables, comme par exemple la construction d'éoliennes. (Photos/Sébastien Méle)

localisation des activités et l'indépendance énergétique », promet-on à l'Élysée. En filigrane, il apparaît surtout que l'Etat souhaite, comme il en a pris souvent l'habitude pour d'autres entreprises françaises privées, peser de tout son poids dans les choix qui seront faits pour l'avenir d'Alstom.

Dès vendredi, Arnaud Montebourg avait ainsi indiqué que le gouvernement exprimait « une préoccupation et une vigilance toute patriotique ». Et avait prévenu : « Le gou-

vernement travaille à d'autres solutions et éventualités que celles imaginées sans que le gouvernement en ait été informé par Alstom. » Au vu du dernier rebondissement en date, l'autre solution pourrait donc venir de Siemens. Une option qui, selon un fin connaisseur d'Alstom, « n'aurait pas beaucoup d'intérêt, car les deux entreprises ont beaucoup d'activités communes et se battent sur les mêmes marchés. La casse sociale pourrait donc être importante ».

Du côté des salariés et des syndi-

cats, on assiste aux discussions en cours avec une certaine impuissance : « On va de surprise en surprise », confie Didier Lesou, délégué syndical CFE-OGC. Pour Patrick Maillot, de la CFDT : « Pour nous, pas question de démanteler Alstom. On a fait passer le message en haut lieu pour qu'une solution nationale soit trouvée, pourquoi pas avec Areva. Dans tous les cas, je n'imagine pas qu'on soit vendu si vite sans que ni les salariés ni les syndicats aient été les premiers informés... » **VINCENT VÉRIER**

Les tarifs communaux 2014

SALLE POLYVALENTE

	salle	cuisine	Total
Associations communales (1 location gratuite par an d'une valeur de 148€)			
Réunions	gratuit		gratuit
Repas	74	74	148
Associations extérieures			
Réunion Petite salle	37		37
Réunion Grande Salle	97		97
Particuliers de la commune			
Vin d'honneur Grande Salle	49		49
1 repas Salle+Cuisine	104	104	208
1 repas Salle+Chambre froide	104	58	162
2 repas Salle+Cuisine	143	143	286
2 repas Salle+Chambre froide	143	78	221
Particuliers de l'extérieur			
Vin d'honneur Grande Salle	59		59
1 repas Salle+Cuisine	120	120	240
1 repas Salle+Chambre froide	120	68	188
2 repas Salle+Cuisine	166	166	332
2 repas Salle+Chambre froide	166	88	254

HALLES DE LA GUETTE

- la journée 90 € pour les particuliers de la commune
 130 € pour les particuliers extérieurs

- 2 jours 160 € pour les particuliers de la commune
 220€ pour les particuliers extérieurs

- vin d'honneur 50 € pour les particuliers de la commune
 80 € pour les particuliers extérieurs

GARDERIE PERISCOLAIRE

Le ¼ d'heure : 0.50€
 Tout ¼ d'heure commencé est dû.
 Ouverture à 7h30 (sur inscription)
 Fermeture à 18h

Mairie

Tél : 02.97.93.71.57

Fax : 02.97.93.71.82

mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire :

Le mardi de 18h00 à 20h00 sur rendez-vous.

Agence Postale

Tél : 02.97.93.71.58

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10h à 12h.

Déchetterie de Ruffiac

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h à 12h

Jeudi : 9h à 12h

Samedi : 9h à 12h & 13h30-18h

Déchetterie de Sérent

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 à 18h

Mercredi: 9h à 12h & 13h30 à 18h

Vendredi : 9h à 12h & 13h30 à 18h

Samedi : 9h à 12h & 13h30 à 18h





Saint Nicolas Du Tertre Sant-Nikolaz-Ar-Roz



Accueil

Informations

Associations

Contact



Les 474 habitants de Saint Nicolas du Tertre peuvent se vanter de jouir d'un environnement agréable et tranquille ! En effet, cette petite commune nichée au centre d'un triangle Malestroit - La Gacilly - Guer est située à proximité des grands axes de communication.

Son patrimoine est riche et diversifié : des lieux où l'on peut pratiquer marche et vélo en toute sérénité. Saint-Nicolas-du-Tertre possède un tissu économique : des commerçants dynamiques, des entreprises actives et variées.

La vie associative y est aussi très engagée avec une douzaine d'associations s'activant en tout domaine : sport, loisirs, culture. Saint-Nicolas-du-Tertre : une petite commune où il fait bon vivre !



SUPER PROMOTION

Fête des Battages en Août

Fête des battages, un été de plus pour la locomobile Merlin et la batteuse. Ainsi, chaque année la fête des battages de St Nicolas Du Tertre attire un large public soucieux de redécouvrir les battages d'antan, la besogne difficile mais noble des paysans d'autrefois. Le défilé en début d'après-midi et la démonstration des battages de l'époque lancent la fête, qui se déroule à l'étang de la guette avec divers ateliers rappelant les fabrications à l'ancienne du beurre, de la galette, du pain...Puis vient le repas du soir et sa célèbre fricassée suivi de la fouée autour de laquelle les gens dansent et enfin la fête se termine par un magnifique feu d'artifice réputé d'années en années. Le tout accompagné de bonne humeur et d'une équipe de bénévoles toujours présente pour perpétuer cette fête, véritable fierté des Nicolasiens.



15 Août 2014

La ballade de la Madone de Motard passe par Saint Nicolas du Tertre.

14h00 : Porcero Départ de la balade ;
parcours encadré d'environ 80 Km sur les routes bretonnes. Vitesse moyenne 40 km/h. 16h00 : Arrivée : Caradair

www.saint-nicolas-du-tertre-mairie-wix